



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **26 janvier 2015**

Délibération n° 2015-0100

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget primitif 2015 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brumm

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 13 janvier 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 29 janvier 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mmes Ait-Maten, Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Piantoni, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. Collomb), Mme Cardona (pouvoir à M. Rousseau), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Belaziz, M. Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Burrecand (pouvoir à Mme Ghemri), MM. Coulon (pouvoir à M. Le Faou), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Geoffroy), Peytavin (pouvoir à M. Bravo), Picard (pouvoir à M. Millet), Servien (pouvoir à Mme Millet), Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 26 janvier 2015**Délibération n° 2015-0100**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Budget primitif 2015 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le budget primitif 2015 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe a été arrêté, en dépenses et en recettes, à la somme de 41 299 541 €.

Ce budget est établi selon la nomenclature M 57, séparément du budget principal, pour tenir une comptabilité distincte des opérations d'aménagement réalisées directement par les services de la Métropole de Lyon. Les dépenses et recettes sont assujetties à la TVA mais la gestion de la TVA est assurée hors budget, par le comptable de la Métropole, c'est pourquoi les montants sont inscrits pour leurs valeurs hors taxes.

Les terrains sont aménagés pour être revendus à des tiers et n'ont donc pas vocation à être intégrés au patrimoine métropolitain : la réglementation a ainsi prévu d'imputer en section de fonctionnement les dépenses et recettes correspondantes. Chaque dépense réelle de fonctionnement vient abonder le stock de terrains aménagés, sous la forme de mouvements d'ordre de transfert en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement. Le déstockage des biens intervient par des mouvements d'ordre inverses au moment de la vente des terrains aménagés.

Toutes les charges de structure sont portées par le budget principal.

Pour 2015, les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 14,194 M€, en diminution de 17,23 % par rapport au budget primitif précédent.

Les travaux à effectuer représenteraient 58,26 % des dépenses réelles (62,47 % en 2014), soit 8,270 M€, et les acquisitions 35,50 % (28,48 % en 2014), soit 5,0391 M€, le solde étant constitué d'études et frais divers.

Sur la base de ces estimations de travaux, les participations reçues des collectivités partenaires pourraient être encaissées en 2015 à hauteur de 7,350 M€ en diminution de 2,98 % par rapport à 2014 et les cessions de terrains aménagés pourraient représenter 5,528 M€.

Au vu de ces éléments, aucune participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe n'est prévue en 2015. Cette dernière atteignait 4,085 M€ en 2014.

Les recettes réelles d'investissement (1,349 M€) correspondent au premier paiement de la société immobilière d'études et de réalisations (SIER) qui s'est portée acquéreur de terrains aménagés de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville à Vaulx en Velin en 2014, pour un montant total de 3,373 M€ (décision n° B-2014-4951 du Bureau du 3 février 2014). L'excédent dégagé d'un montant de 0,033 M€ est affecté en dépenses imprévues.

La synthèse du budget est présentée dans le tableau ci-dessous.

Budget primitif 2015 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - équilibre général - (en €)

Libellé	Budget primitif 2014 (en €)	Budget primitif 2015 (en €)	Évolution 2015/2014 (en %)
<i>cessions de terrains aménagés</i>	5,488	5,528	+ 0,73
<i>subventions</i>	7,575	7,350	- 2,98
<i>participation du budget principal au déficit du budget annexe</i>	4,085	0,000	- 100,00
recettes réelles de fonctionnement	17,148	12,878	- 24,90
recettes d'ordre entrée dans le stock de terrains à aménager	17,148	14,194	- 17,23
Total des recettes de fonctionnement	34,297	27,072	- 21,06
<i>acquisitions de terrains</i>	4,884	5,039	3,17
<i>études et frais accessoires et frais divers</i>	1,525	0,870	- 42,95
<i>travaux</i>	10,712	8,270	- 22,80
<i>intérêts moratoires</i>	0,026	0,015	- 43,57
dépenses réelles de fonctionnement	17,148	14,194	- 17,23
<i>sortie du stock de terrains aménagés</i>	13,064	12,878	- 1,42
<i>virement à la section d'investissement</i>	4,085	0,000	- 100,00
<i>dépenses d'ordre</i>	17,148	12,878	- 24,90
Total des dépenses de fonctionnement	34,297	27,072	- 21,06
<i>sortie du stock de terrains aménagés</i>	13,064	12,878	- 1,42
<i>virement de la section de fonctionnement</i>	4,085	0,000	- 100,00
recettes réelles d'investissement		1,349	
recettes d'ordre	17,148	12,878	- 24,90
Total recettes d'investissement	17,148	14,227	- 17,03
dépenses réelles d'investissement		0,033	
dépenses d'ordre entrée dans le stock de terrains à aménager	17,148	14,194	- 17,23
Total des dépenses d'investissement	17,148	14,227	- 17,03
Total budget primitif	51,445	41,300	- 19,72

Le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe s'articule autour de 3 programmes. Ceux-ci regroupent les opérations qui portent l'inscription et le suivi des crédits, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les autorisations d'engagement pluriannuelles sont votées sur la base de ce référentiel de programmes.

Budget primitif 2015 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse par programme et section - mouvements réels (en €)

Programmes	Fonctionnement		dont fonctionnement pluriannuel		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
P06 - Aménagements urbains	10,028	10,872	10,028	10,872		1,349
P17 - Politique de la ville	4,167	2,006	4,167	2,006		
P29 - Gestion financière (dette, fiscalité, dotation, etc.)					0,033	
Total	14,194	12,878	14,194	12,878	0,033	1,349

Aucune autorisation d'engagement nouvelle ou complémentaire n'est prévue au budget primitif 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2015 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 41 299 541 M€

2° - Dit que le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est voté, conformément à la nomenclature comptable M 57 par nature et par chapitre, et fait l'objet d'une présentation croisée par fonction.

3° - Autorise monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 février 2015.